ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1967 - Ve CIRCONSCRIPTION DES YVELINES

Électrices,

Electeurs,

Merci de tout cœur aux 9.446 d'entre vous qui, avec une fidélité qui me touche, avez porté vos suffrages sur mon nom en raison soit des idées politiques que j'ai toujours fidèlement défendues, soit en raison de l'administration que j'assume depuis longtemps tant à notre Mairie qu'à notre Département.

Dans l'ensemble des circonscriptions, hormis l'extrême-gauche, je suis de ceux dont le nombre de voix se rapproche le plus de celui du candidat du pouvoir.

Par rapport aux élections de 1962, et en comparant avec le même secteur que celui de la circonscription actuelle, j'ai même gagné 2.000 voix. Dans la Ville de Versailles, M. Destremeau, ne me distance que de peu de voix et je le précède même dans 6 bureaux de vote.



Mais si je maintiens ma candidature au second tour, ne m'accusera-t-on pas de fausser le scrutin par une élection triangulaire ? Or je ne veux à aucun prix qu'on me reproche de me faire le complice du parti communiste.

Si je ne me représente pas, il n'y a plus alors de danger communiste et vous avez une liberté de vote absolue, liberté qui vous permet même éventuellement de vous abstenir.



Au Maire de Versailles et au Conseiller Général qui vous administre depuis 20 ans et qui s'est tant dépensé pour vos intérêts,

Au Conseiller Économique et Social compétent qu'est mon suppléant,

Une majorité a préféré un homme arrivé à Versailles, depuis un mois seulement, et ne pouvant rien connaître de vos problèmes comme il l'admet lui-même.

Une majorité a préféré le tenant inconditionnel d'une politique dont je reste convaincu qu'elle est néfaste tant sur le plan européen que sur le plan économique et social, et qui tôt ou tard aura des effets désastreux.

Et, cependant elle a eu la possibilité d'apprécier la carence de celui qui en 1962 m'a substitué.

Cette majorité n'a pas voulu préparer l'après-gaullisme.

De ce fait, j'en tire et je vais en tirer **toutes** les conséquences.



Pour ces motifs nous tenions à informer clairement les Electeurs de la 5e Circonscription que nous avons d'ores et déjà décidé de ne pas maintenir notre candidature en ne remettant pas de bulletins de vote à votre disposition, ce que nous regrettons vis-à-vis de nos amis fidèles.

André MIGNOT
Maire de Versailles
Conseiller Général
Vice-Président du District
de la Région de Paris.

Suppléant :
Robert DELOROZOY
Conseiller Économique et Social
Président
de la Chambre de Commerce.

Vu le Candidat.

67 2 31912 IMP. AUBERT S. A. VERSAILLES